



juillet 2020, n° 232

Continuité pédagogique  
Évaluation Bac 2020 2S2C  
Réforme des retraites  
Mutations intra !  
Affectation des stagiaires  
#Plus jamais ça  
Plan de sortie de crise

## Éditorial

## Vacances vigilantes ?

Deux mouvements sociaux d'ampleur, sur les E3C, et plus largement encore, sur les retraites...

Un pangolin...

Huit semaines de confinement... avec la désormais fameuse « continuité pédagogique »

Quatre rentrées différentes...

Huit semaines de louanges du personnel enseignant, de son engagement auprès des élèves, et nous en savons le prix ...

Une semaine de calomnie sans précédent de ce même personnel enseignant... avec l'invention non moins inédite du « professeur décrocheur »

Une série de déclarations du ministre Blanquer démenties et désavouées à chaque fois ...

« Et toujours, le même président » euh..., non, ministre.

Eh oui, « il y a eu tout ça, et aussi d'autres choses », à commencer par les milliers de morts, hélas, liés à cette pandémie effrayante à bien des égards, et aussi à des réponses gouvernementales dont il faudra bien tirer un bilan même s'il est encore difficile d'en mesurer toutes les conséquences.

Un état d'urgence sanitaire que ce gouvernement fait perdurer, corsetant toujours plus les libertés de manifester, notamment, et un ministre de l'éducation qui voudrait sans vergogne vendre des « vacances apprenantes » en lieu et place de moyens pour l'École à la rentrée, seuls susceptibles de permettre un véritable rattrapage pour les élèves, grâce à du travail en petits groupes, dans les classes, définitivement le lieu des apprentissages.

Le confinement a creusé de façon dangereuse les écarts de tous ordres, nous le savons bien, et ce n'est pas en offrant à la découpe des pans entiers des savoirs (2S2C), ni en s'engouffrant dans le « distanciel » (marché juteux pour les appétits voraces du numérique privé) qu'on remplira de manière pertinente les missions de l'École !

Et puis, déconfinement oblige, le Medef retrouve les antennes du « travailler plus », « gêne occasionnée par le code du travail » ; les distributions de dividendes flambent, parallèlement aux annonces de licenciements d'ailleurs ! Et le président qui avait, la main sur le cœur, promis de se réinventer, revient avec ses vieux projets d'avant, sur la protection sociale et les retraites notamment, avec une volonté farouche d'accélérer encore.

Pourtant, les Services Publics, santé en tête, ont fait la démonstration magistrale de leur nécessité vitale. Nous ne voulons pas de ces mauvais coups, et nous saurons trouver les forces et la dynamique nouvelle, notamment autour des « 34 mesures pour un plan de sortie de crise » porté par 20 syndicats et associations, pour construire dès la rentrée les mobilisations nécessaires, les plus larges possibles !

Alors oui, nous allons prendre du repos parce que nous sommes épuisé·es comme jamais, mais ce seront des vacances... vigilantes !

**Bonnes VACANCES, et prenez soin de vous !**

*Corinne Baffert*

L'Éducation et ses personnels sortent d'une période qui a révélé la faillite de la politique néolibérale à l'œuvre dans notre pays depuis plusieurs décennies. L'épidémie a mis en lumière et aggravé les contradictions et les injustices qui traversent notre système éducatif. Le gouvernement n'a cessé de se cacher derrière des experts pour adapter sa doctrine sanitaire au gré des circonstances, ne cessant de se contredire et abandonnant à leur sort soignant-es, patient-es et citoyen-nes. Le président Macron et son gouvernement ont refusé toutes consultations des citoyen-nes, et, dans notre secteur, des personnels pour la gestion de cette crise. Au contraire, pendant le confinement se sont multipliées les décisions arbitraires en matière de contrôle des déplacements, les restrictions au droit de manifester, avec le choix de la doctrine de maintien de l'ordre autoritaire et mortifère qui tient lieu de dialogue social. C'est inacceptable. Le Président, dans son allocution a assumé les violences policières commises durant les derniers mois, glorifiant à plusieurs reprises l'ordre et la sécurité comme idéal républicain. Le SNES et la FSU se joindront aux mobilisations contre les violences policières et le racisme. L'état d'urgence sanitaire, prorogé jusqu'au 24 juillet, accorde toujours au gouvernement des pouvoirs quasi illimités.

Le discours du président Macron du 14 juin a confirmé sa ligne politique, la volonté de « travailler davantage » pour combler la dette, en l'habillant à peine d'une teinte sociale ou écologique. La mise entre parenthèses de la réforme des retraites n'est pas son abandon et le terrain médiatique a bien repris sa campagne contre le régime de retraite solidaire par répartition. Pour lui, le monde d'après n'est qu'un retour à celui d'avant, en corsetant toujours davantage les libertés ! Il annonce vouloir s'appuyer dans cette « séquence politique » qui s'ouvre sur les corps intermédiaires, alors même que se terminent les opérations de mutations, dans l'opacité totale pour nos collègues, une des conséquences de l'arbitraire de la loi de Transformation de la Fonction publique et de sa volonté d'éradiquer le paritarisme, garant des droits de tout-es les fonctionnaires.

La CA académique appelle tous les collègues non affectés sur leur premier vœu à faire appel de la décision d'affectation, pour obtenir la transparence des opérations de mouvement.

La décision de rouvrir les écoles était déjà clairement dictée par un impératif économique laborieusement camouflé sous des préoccupations sociales parfaitement légitimes mais invalidées par la liberté de choix laissée aux familles. Cette « scolarisation facultative » scandaleuse a posé des problèmes considérables et porté un préjudice incommensurable à l'école. Et en même temps, ce retour ainsi décrété de l'obligation scolaire nie le travail considérable sur le terrain depuis un mois et demi pour appliquer le protocole sanitaire. Cette négation de la réalité de nos métiers est insupportable.

Le ministre n'est plus crédible et il porte une lourde responsabilité. Affirmant tout et son contraire, ayant été systématiquement démenti par le premier ministre durant la crise sanitaire, tant pour la fermeture que la réouverture, ses interventions intempestives dans les médias créent de la confusion, de l'incompréhension, et en définitive de l'angoisse chez les personnels et parfois les élèves. En déclarant, contre l'évidence que « tout était prêt pour la continuité pédagogique » fin mars ou en laissant penser fin mai que « tous les élèves allaient pouvoir être accueillis à l'école », il a alimenté la défiance entre certains parents et les enseignants, défiance qui a culminé la semaine dernière dans une séquence médiatique de « prof bashing » d'une violence inédite ; et durant cette semaine, c'est un silence assourdissant dont il nous a gratifiés, sans aucun mot de soutien pour les personnels dont il a la charge.

Cette gesticulation médiatique ne doit pas masquer les pions que les fossoyeurs de l'école publique ont avancés pendant cette crise, le ministre maintenant contre vents et marées son modèle de Baccalauréat (contrôle continu, épreuves intermédiaires). Bien loin d'en renforcer la dimension éducative, sociale et émancipatrice, le ministre affaiblit ainsi la notion de Service Public : il maintient les suppressions de postes décidées pour la rentrée 2020 ; nous exigeons à minima l'injection des 350 postes réservés. Et sous couvert d'une réponse conjoncturelle, avec le dispositif 2S2C, il organise une forme d'externalisation d'enseignements considérés comme non fondamentaux (EPS et enseignements artistiques). En outre, l'enseignement numérique, imposé par les circonstances et plébiscité par certains collègues, est instrumentalisé avec le concours zélé de certains chefs d'établissement, au bénéfice de la politique ministérielle de promotion du numérique éducatif commercial. Pendant cette période, le SNES et la FSU ont répondu présents, répondant systématiquement aux attaques de notre ministre, intervenant sans relâche pour défendre nos collègues contre les dérives managériales et informant quotidiennement nos collègues pour faire respecter leur droit. Le Snes-FSU doit maintenant exiger des comptes.

Le SNES-FSU, avant la pandémie, avait réussi à ancrer dans l'opinion, la nécessaire revalorisation de nos salaires et pensions, et de nos conditions de travail ; cette bataille doit être poursuivie, et le ministre ne doit pas la dévoyer en cherchant à alourdir nos missions ni à les redéfinir. Dans l'urgence, une prime d'équipement doit être attribuée ; déjà avant, mais la crise sanitaire a renforcé cette pratique, les personnels ont dû travailler en mettant à disposition leur matériel personnel.

Le SNES et la FSU doivent maintenir le cap et continuer le travail médiatique en mettant en avant les 34 mesures pour le plan de sortie de crise.

## CA académique du 22 juin 2020

La CA académique invite tous les collègues à participer aux actions aux côtés des soignants, dans le cadre du renforcement des services publics. Fermetures de lits, suppressions de postes, même combat ! Le SNES-FSU s'oppose à ce projet d'école réactionnaire et austéritaire.

La FSU doit, dès cet été, mener à nouveau campagne contre la politique sociale du gouvernement et sa réforme des retraites pour une action syndicale, la plus large possible, dès la rentrée. Plus que combative, la rentrée du mouvement social devra être unitaire (interpro - avec la santé), et le Snes et la FSU devront combattre la radicalisation du projet néo-libéral autoritaire qui se met en place et s'engager dans la construction d'un temps fort de grève et manifestation en interprofessionnel, au plus près de la rentrée. La période de confinement a exacerbé les violences faites aux femmes. En outre, les inégalités de salaires et de traitement persistent, alors même que les femmes portent la charge de la plupart des activités qui se sont révélées essentielles durant la crise sanitaire ; le Snes et la FSU doivent poursuivre et affirmer leur engagement féministe.

Le SNES-FSU doit populariser ses exigences pour la rentrée 2020 : annulation des suppressions de postes, recrutement massif à cette session des concours, annulation des E3C1, aménagement des programmes, revalorisation de nos professions et prime d'équipement, et maintien de l'emploi du temps des élèves en présentiel avec des moyens pour la prise en charge de l'aide dans la classe... Le SNES-FSU insiste sur la nécessité de recruter des agents territoriaux à la hauteur des besoins révélés par la crise sanitaire. Il renouvelle aussi son exigence de recruter des CPE, AED, AESH, Psy-EN, infirmières et AS pour développer partout des équipes pluridisciplinaires.

Il est urgent que le ministère entende la profession et non des experts auto proclamés. Le SNES-FSU exige la mise à plat de la réforme du bac et du lycée et de la politique d'éducation prioritaire.

À l'heure du confinement et aujourd'hui où les salles des profs ne sont que des lieux de passage, il est urgent de débattre collectivement du bilan de ces semaines. La CA académique appelle à tous les personnels à s'opposer à des adaptations non débattues et imposées aux personnels.

Nous devons également relancer une vaste campagne de syndicalisation dès la rentrée : le Snes-FSU a permis durant cette période de maintenir un lien indispensable face à toutes les menaces et débordements liés au confinement ; c'est notre outil, renforçons-le, il est précieux. Enfin, nous serons en année de congrès, temps fort de notre vie militante ; ce sera donc l'opportunité d'interroger nos mandats, et peut-être tout spécialement le rapport au numérique, mais pas seulement loin s'en faut !

**La rentrée : c'est pour l'heure le gros point d'interrogation ; ne la laissons pas se dessiner sans nous !**

La CA académique invite tous les S1 à participer en nombre au CSA de rentrée fin août : nous devons être en mesure de réagir vite pour une rentrée dont nous ne savons pas aujourd'hui de quoi elle sera faite ; nous mettrons à disposition du matériel en ce sens.

*Adopté l'unanimité, moins 1 vote contre (CAA en visio, qui a compté jusqu'à 30 présents)*

## “2S2C” : un acronyme destructeur !

Afin de permettre la reprise économique et assurer la sortie du confinement, Blanquer a décidé de repenser, revisiter et modifier la journée des élèves au prétexte de rester en conformité avec le protocole sanitaire.

Il a ainsi positionné 4 temps différents pour les élèves : en classe – en distanciel – en étude – dispositif “2S2C” (Sport, Santé, Culture, Civisme). Si les deux premiers sont organisés par les enseignant-es, les deux suivants ne sont que facultatifs, là où les collectivités locales décident de les mettre en place. Blanquer tente un coup de poker et instrumentalise la situation pour avancer dans son projet : les enseignements qui sont pour lui « fondamentaux » (les maths, le français...) incombent aux professeurs de l'EN, et le sport et la culture artistique doivent être délégués aux collectivités territoriales.

Mais c'est faire fi de la conception du métier d'enseignant.e dans le 1<sup>er</sup> degré et c'est nier la mission des professeurs d'EPS et des disciplines artistiques dans le 2<sup>nd</sup> degré. Cette externalisation de l'EPS et de la culture renforcera de plus les inégalités puisque le “2S2C” ne sera pas proposé sur tout le territoire, qu'il aura un coût pour les collectivités et donc pour les familles. Enseignées aujourd'hui au sein de la classe, ces disciplines sont dispensées à tout.es les élèves, sans aucune distinction, par des enseignant.es formé.es et qualifié.es qui les connaissent parfaitement.

Le “2S2C” n'est malheureusement pas la première tentative de marginaliser l'ESPS et les enseignements artistiques. Si le protocole sanitaire perdure encore plusieurs mois, cette option d'externalisation de l'EPS et de la culture risque d'être utilisée et de se voir ancrer dans des textes officiels. Le partenariat avec des clubs sportifs, des associations est déjà une option proposée par Blanquer, mais aussi par la ministre des sports dans le cadre des futurs Jeux olympiques et de la labellisation d'établissements « Génération 2024 ».

Il est donc urgent de s'opposer avec force et conviction contre ce dispositif partout où il y aurait des velléités de le mettre en œuvre.

*Alexandre Majewski, secrétaire académique du SNEP-FSU*

## Retour sur ces derniers mois...

*Depuis la mi-mars, nous vivons une période sans précédent où, derrière les discours « bienveillants » qu'ont essayé de porter notre rectrice et ses représentants-e, la politique portée par Macron et son ministre Blanquer a pris toute son ampleur.*

### Prenez soin de vous !

Dès les premières semaines de confinement, la rectrice n'a cessé d'essayer de faire passer un message de ménagement dans les différentes instances académiques, reconnaissant l'épuisement des personnels. Les IPR ont tardivement donné des consignes sur un emploi du temps « confiné » pour les élèves. Mi-mai, le discours rectoral se voulait rassurant sur le retour des collègues en acceptant sur le papier que les collègues restent en distanciel.

Tous ces discours n'ont cependant pas descendu tous les échelons jusqu'à nos établissements et le constat qui ressort des deux enquêtes réalisées par le SNES-FSU sur le confinement et la réouverture des collèges est celui d'un épuisement général et d'une pression insupportable sur nos épaules. Les injonctions contradictoires, les sollicitations tous azimuts des chefs d'établissement pour le suivi des élèves, les difficultés à faire valoir et à s'imposer un droit à la déconnexion, le volontariat pour le retour des élèves et le mixte présentiel/distanciel... Tous ces éléments - et la liste n'est pas exhaustive - se retrouvent dans les causes de cette fatigue généralisée.

Derrière cette fatigue se retrouve l'insatisfaction grandissante de ce que nous avons fait dans cette période en mesurant l'inutilité de beaucoup d'initiatives de nos collègues pour garder le lien avec les élèves, malgré une course effrénée pour essayer tous les dispositifs à la mode.

### Il faut s'adapter !

Car, dans cette période, les tenants du néolibéralisme n'ont eu de cesse d'avancer leur pion en encourageant toutes les pseudo-innovations pédagogiques. Dès les premiers jours de la « continuité pédagogique », un projet de loi sur l'instauration **obligatoire** d'un service numérique de l'éducation a été déposé par un député LREM. En réponse à la crise, le mantra a été « il faut s'adapter ! » Les experts ont été là au niveau sanitaire, les experts sont là au niveau de l'école pour pousser vers un modèle hybride distanciel/présentiel, une véritable aubaine dans cette période pour mettre en place une éducation utilitariste à la carte.

Tout le monde s'y met ! Les modalités de reprise dans les établissements ont été éclatées. Même si le ministère a publié une note de service précisant que la réouverture devait « accroître le temps d'enseignement consacré à la transmission de ces savoirs », énormément de collèges ont mis en place des dispositifs hybrides avec des cours en distanciel et une prise en charge du type Devoirs faits pour que les élèves fassent en classe, surveillés par des professeurs d'une autre discipline, le travail mis en ligne. Dans un collège de l'académie, le chef d'établissement a trouvé formidable l'initiative d'un collègue de filmer son cours en classe et de le diffuser aux élèves restés en distanciel et a décidé d'installer des caméras dans les salles, sans se soucier du droit à l'image et sans consulter les personnels.

Pour la rentrée, des chefs d'établissement poussent à mettre en place, en dehors de tout cadre réglementaire et sans discussion en Conseil d'administration, des organisations sur la semestrialisation ou encore des groupes de compétences, alors que la DGESCO met en ligne tous les bienfaits des classes hétérogènes en éducation prioritaire. Le prétexte : il faut s'adapter au contexte sanitaire de la rentrée en envisageant un confinement à la rentrée pour plusieurs semaines, ou pour s'adapter aux difficultés des élèves. Alors, on privilégie les enseignements dits fondamentaux (français et mathématiques - d'ailleurs tous les enseignements y participent ne cesse de rappeler le ministère !) et une individualisation des apprentissages poussée par l'institution à renfort de stages de formation en distanciel.

Les corps d'inspection ne sont pas en reste, proposant des grilles de conversions compétences/notes pour le DNB, avant d'être désavoués par la note ministérielle. On invente beaucoup, comme pour le Bac, à grands coups de statistiques pour formater toujours plus, avec le postulat que les enseignant-es ne savent pas évaluer leurs élèves.

Pour la rentrée, Blanquer n'est pas non plus en reste avec l'annonce d'évaluations généralisées à tous les niveaux, comme si nous ne savions pas faire le constat des besoins de nos élèves. Et pour s'adapter toujours plus, il annonce des États généraux du numérique dont il n'est pas difficile de prévoir le contenu : un appel aux innovations dans les établissements, une convocation d'experts choisis et un tirage au sort d'enseignant-es qui s'abriteront derrière le « L'expert a dit ! » pour faire valider les orientations ministérielles.

Pour les mauvaises têtes, le prof bashing est savamment orchestré avec une mise en avant des condamnations des enseignant-es qui n'ont pas accepté la pression du numérique ou de mettre à disposition leur téléphone personnel. À quand des *like* ou une notation des enseignant-es en fin d'année par les parents ?

## Remettre du commun

Le ministère cherche à mettre en place un tout numérique dont on connaît les ravages dans les universités avec des MOOC qui créent du décrochage. Le rectorat ne cache d'ailleurs pas l'échec de ces formations en estimant que les formations hybrides, s'adressant pourtant aux enseignant-es volontaires que nous sommes, sont réussies quand 10 % des inscrit-es les ont suivies dans leur totalité. Nous savons très bien analyser nous-mêmes les lacunes de nos élèves et les échecs de nos tentatives de faire avancer toute une classe pendant la période de confinement. Le retour en classe des élèves en collège a montré que rien ne remplace le présentiel et nombreux d'entre nous ont refusé de retirer leur masque pour pouvoir justement faire leur travail, être proche de leurs élèves dans cette période compliquée d'enseignement.

L'institution a profité ces dernières semaines d'un épuisement collectif, de notre difficulté à faire vivre un collectif dans les établissements, tant pendant la période de confinement que lors de la réouverture où les salles profs se résument à des lieux de passage.

Il est urgent de mettre du commun là-dedans ! Toutes les décisions sur l'organisation de nos établissements, sur la prise en charge de nos élèves après le confinement et à la rentrée prochaine nous reviennent. Refuser de nous soumettre au rythme effréné des prescriptions, innovations, expérimentations que notre hiérarchie cherche à nous imposer est tout simplement un acte de résistance contre une négation de notre métier.

Prendre le temps, mettre en débat dans nos établissements nos pratiques pendant cette période, remettre du commun est un combat indispensable pour défendre le projet d'École que nous portons.

*François Lecointe*

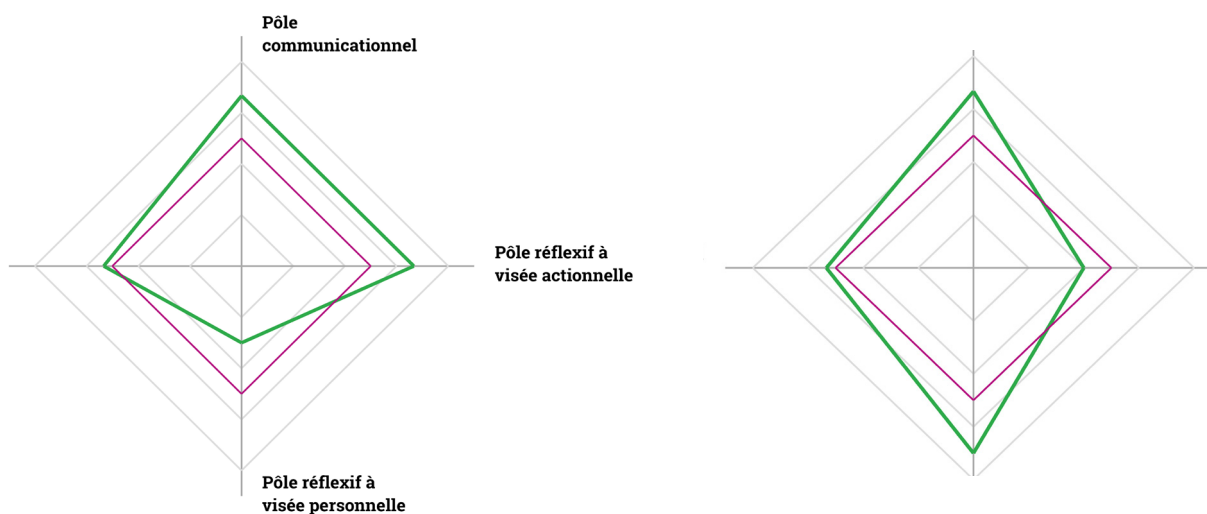
## Bac 2020 : évaluer l'inévaluable une obsession pour masquer l'absence d'acquisition de savoirs ?

Dans un courrier du 3 juin, la rectrice nous invite (ouf de soulagement ! Ce n'est pas obligatoire) à utiliser une fiche qui semble être une authentique création des cerveaux du rectorat de Grenoble qui s'intitule « Bilan de compétences transversales » afin d'évaluer notamment l'assiduité, l'autonomie et l'engagement dont l'élève a fait preuve tout au long de l'année scolaire et plus particulièrement depuis le 16 mars 2020, pour faciliter le travail des jurys d'harmonisation des notes du baccalauréat 2020.

Parce que comme dirait Michel Audiard, « C'est pas parce qu'on a rien à dire qu'il faut fermer sa gueule » !

Sinon ça ne ferait pas très sérieux et puis faut bien aussi justifier son salaire...

Véritable concentré de jargon techno-pédagogue, on imagine déjà le travail d'un jury consciencieux à évaluer un élève dont le **pôle réflexif à visée actionnelle** est très développé en dépit d'un **pôle réflexif à visée personnelle** un peu juste...



*Corentin mérite-t-il davantage que Joris d'avoir le bac ?*

Mais comment font-ils pour écrire des trucs pareils ? Et à quoi cela pourrait-il servir ?

Quelle est donc cette obsession à formaliser une évaluation de l'inévaluable ?

Engagement, assiduité et autonomie ... Les trois piliers du vide en quelque sorte.

Jusqu'à où continuerons-nous à faire semblant ?

*Olivier Moine*

**Le 16 mars dernier, le président de la République, lors de sa prise de parole dans le cadre de la crise du coronavirus annonce « la suspension » de toutes les réformes en cours en raison du contexte. La réforme des retraites, pour laquelle le gouvernement a utilisé le 49.3 afin de faire passer sans vote son texte en première lecture à l'Assemblée nationale, en fait partie.**

Depuis cette date, les organisations syndicales n'ont plus entendu parler des retraites. Frédéric Sève, négociateur de la CFDT, syndicat favorable à la retraite universelle, déclare : « le président et le premier ministre ont donné les termes du débat : il faut éviter les sujets qui divisent les Français », ce qui « dresse l'acte d'accusation sur cette réforme ». Pour Catherine Perret, chargée du dossier pour la CGT, « on se dit qu'ils auront du mal à remettre le couvert ». Le Medef mi-avril se prononce pour un report de deux ans de la réforme « qui n'est vraiment pas la priorité du moment ».

**Jusqu'au 10 juin, la réforme ne semble pas à l'ordre du jour.** Elle n'apparaît pas dans l'agenda parlementaire alors que le Sénat doit examiner le projet. Le sujet des retraites n'a pas non plus été discuté le 4 juin dernier à l'Élysée, où le président de la République recevait syndicats et patronat alors qu'il a été question, en revanche, de l'assurance chômage.

### Mais est-elle abandonnée pour autant ?

#### Non, la retraite universelle par points, le chef de l'État n'y a jamais renoncé.

Dès le 14 juin, il s'est adressé aux Français pour clore l'état d'urgence sanitaire et dessiner la fin de son quinquennat avec l'idée « d'une remise en mouvement d'un certain nombre de réformes, de réflexions »,

Dans la perspective d'un second mandat, « on voit mal le président se présenter devant les électeurs en 2022 en ayant abandonné quelque chose d'aussi central dans son programme », estime une source gouvernementale. En guise de premier pas vers l'universalité, selon la même source, il pourrait être question d'arrêter les embauches au statut dès 2022 dans les régimes spéciaux, comme l'a fait la SNCF en 2020. La CGT est alertée aussi par diverses caisses de retraite, en particulier celles des régimes spéciaux, que les travaux pour préparer le rapprochement des différents régimes ne s'étaient pas interrompus pendant le confinement. Certaines choses avancent donc en catimini.

**Ce projet fondamental pour le pouvoir actuel pourrait donc revenir par la petite porte.**

Le discours des figures de la majorité présidentielle a effectivement évolué. On est passé du « je ne suis pas certain qu'on pourra mener la réforme des retraites d'ici la fin du quinquennat » (Stanislas Guérini, délégué général de LREM) à « **Les circonstances ont changé. Il faudra probablement l'adapter** » (Gilles Legendre, le président du groupe LREM à l'Assemblée nationale). Guillaume Gouffier-Cha, rapporteur général du projet de loi, insiste sur le fait que « **la réforme n'a jamais été enterrée** », en précisant « **La question maintenant, c'est comment et quand** », avec un calendrier parlementaire encombré et des « **échéances sénatoriales** » en septembre. Cendra Motin, co-rapporteuse, évoque la volonté de « **garder la cohérence d'ensemble** » malgré « **un dossier hautement inflammable** » mais précise « **il faut qu'il soit traité avant 2022 pour montrer qu'on est responsable** ».

**Le Président n'a pas l'intention de céder sur son projet qu'il trouve « juste pour de nombreux français, les caissières ou les livreurs, ceux qui ont travaillé dur ces derniers mois ».** Le débat agite encore la majorité entre ceux qui lui conseillent de renoncer par crainte d'un embrasement social et ceux qui le poussent à aller jusqu'au bout pour ne pas renier les trois premières années du quinquennat.



Et vous pensiez qu'on n'allait pas taper du poing sur la table ?

Découvrez ce que fait la FSU pour défendre les conditions de travail des fonctionnaires  
En voir + sur [www.fsu.fr](http://www.fsu.fr)



# suspendue, mais pas abandonnée

**Sur le fond, rien n'a changé dans le credo de la Macronie. Le retour de la réforme est donc annoncé en exploitant la crise.**

Par stratégie politique, La République En Marche a repris à son compte une proposition de loi du député communiste André Chassaigne : revaloriser le minimum de pension des agriculteurs dès 2022, afin qu'il passe de 75 % à 85 % du SMIC. Guillaume Gouffier-Cha explique ce vote : « *La crise va demander une solidarité nationale plus forte, envers certains régimes plus fragiles. Elle a démontré que la réforme était pleinement justifiée dans sa globalité, avec un système universel* ».

Le retour de la réforme des retraites dans l'actualité provoque la colère des organisations syndicales de salariés qui se sont battus pour le retrait du projet (CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires). Même la CFDT exprime son désaccord. « *Ça n'a aucun sens d'aller se remettre sur la figure à la rentrée sur ce sujet-là* », a jugé Laurent Berger.

**Alors comment l'exécutif peut-il repartir sans relancer la contestation sociale et sans braquer l'opinion publique** qui, au moment de la manifestation du 8 mars des femmes « grandes gagnantes de la réforme », restait encore aux 2/3 opposée au projet.

**En ne gardant que certains pans du projet ?** Selon l'entourage présidentiel « ceux qui concernent la justice sociale » : mesures en faveur des femmes et des aidants familiaux, modalités de calcul des droits qui seraient plus favorables pour les personnes ayant eu des parcours professionnels hachés...

Nous avons montré que les dispositifs prévus constituaient une régression des droits.

**En faisant quelques concessions**, notamment sur les rythmes et les modalités de transition des régimes spéciaux vers le régime général qui pourraient encore être discutés ?

La FSU défend les régimes spéciaux et le Code des pensions pour les fonctionnaires.

**En n'agitant pas le chiffon rouge de « l'âge pivot » ?**

Nous craignons l'adoption de mesures comme l'augmentation du nombre de trimestres pour obtenir sa retraite à taux plein : ce curseur doit progressivement être porté à 43 ans pour la génération née à partir de 1973, mais il pourrait s'appliquer plus vite – c'est-à-dire dès la génération 1965 ou 1970, par exemple.

**En reprenant les négociations sur la revalorisation salariale des enseignants**, grands perdants de la réforme, destinée à leur garantir des pensions équivalentes à la situation actuelle ? Blanquer l'a annoncé pour fin juin.

Rappelons que pour le SNES, il faut une revalorisation salariale déconnectée de la réforme des retraites, en aucun cas associée à des formes de contreparties sur le temps de travail ou sur la nature des missions ni largement sous la forme de primes. De plus, hors de question d'« oublier » les autres personnels de l'Éducation Nationale dans cette revalorisation.

Alors que l'exonération de cotisations sociales patronales s'est amplifiée, la question du financement des retraites reste première. Même plus qu'avant en sachant que les comptes sociaux se sont sévèrement dégradés depuis le début de l'épidémie et que la prise en charge « du grand âge » par la Sécu exigera aussi des ressources.

Le projet de loi organique, deuxième volet de la réforme des retraites, est pérenne. « **La règle d'or** » **obligeant le système de retraite à l'équilibre pendant 5 ans reste d'actualité**. Avec un système à points, l'objectif est avant tout l'équilibre financier et non d'assurer une retraite décente et stable. Nous avons déjà démontré comment **il engendre une baisse du niveau global des pensions et un recul de l'âge de départ à la retraite**. En période de crise économique, avec une baisse du PIB record, il n'est pas difficile d'imaginer l'impact dramatique sur le niveau des pensions des retraités.

**La suspension de la réforme des retraites ne signifie pas son abandon**. Que Macron souhaite « se réinventer » dans « le monde d'après », nous n'y croyons pas un instant.

Nous devons le contraindre à d'autres choix économiques, sociaux et écologiques. Dans les semaines et les mois à venir, en mobilisant avec d'autres forces sociales les salariés et la population, nous devons gagner cet abandon définitif.

Marie-Laurence Moros

## La vengeance du pangolin

L'Éducation et ses personnels viennent de vivre une période étonnante et déstabilisante à bien des égards. Avec le recul, on peut essayer d'en tirer quelques enseignements et quelques incitations à intensifier le combat syndical. Le pangolin ne doit pas être mort pour rien !

### La crise sanitaire comme révélateur

L'épidémie a révélé et aggravé les contradictions et les injustices qui traversaient notre système éducatif et que le rythme de l'actualité pouvait cacher à l'opinion. Le confinement a en effet accentué les inégalités de logement, d'équipement ainsi que les déterminismes sociaux entravant l'apprentissage scolaire.

Face à cette situation, le ministre de l'Éducation est souvent apparu nu comme le roi, démenti presque chaque jour, conjuguant arrogance et incompetence. Le mantra de la «continuité pédagogique» n'est parvenu à rassurer ni les parents ni les personnels.

Parallèlement, le Gouvernement s'est révélé tout aussi carent, adaptant sa doctrine sanitaire au gré des circonstances, mentant à l'opinion publique et abandonnant à leur sort soignant-es, patient-es et citoyen-nes, bref incapable de prendre des décisions efficaces en matière de souveraineté. Le résultat en est une crise de confiance et une crise de la démocratie sans précédents.

### Crise et restriction des libertés

L'état d'urgence sanitaire, prorogé jusqu'au 24 juillet, accorde au gouvernement des pouvoirs quasi illimités. Et pendant le confinement, on a vu se multiplier les décisions arbitraires en matière de contrôle des déplacements, les restrictions au droit de manifester. Sous l'égide d'un monarque républicain, la gestion de la crise oppose la sécurité à la liberté et menace de surcroît l'égalité.

### L'éducation aux côtés de la santé

Si la crise a montré le rôle indispensable du secteur de la santé, pourtant affaibli par des années de politique d'austérité, elle a aussi fait mesurer à l'opinion l'importance de l'École comme lieu naturel des apprentissages et de la sociabilité. L'engagement sans faille des personnels dans l'enseignement à distance a paradoxalement renforcé l'idée que rien ne remplace le contact, l'interaction entre élèves et personnels en chair et en os.

### Encore des mots, toujours des mots

Pour sortir de la nasse, le pouvoir a multiplié les déclarations contrites en forme de mea culpa et d'engagement à se réformer. Mais ne soyons pas dupes : les crises s'accompagnent toujours de promesses solennelles rarement suivies d'effets concrets. Sitôt l'épidémie ralentie, on voit revenir dans les hôpitaux les vieux réflexes gestionnaires pour fermer des lits et pour faire du Ségur de la Santé une vaste opération d'enfumage et de remise en cause des statuts et des 35 heures, confiée à Nicole Notat, ex patronne de la CFDT reconvertie dans la «promotion et la valorisation de l'entreprenariat responsable».

Économiquement, la crise est devant nous et les aides distribuées par le Gouvernement favorisent les grandes entreprises sans contribuer réellement à soutenir les secteurs de la transition écologique. Les dernières annonces du Président le 14 juin parlant de plus travailler sont ambiguës et n'excluent pas de nouveaux sacrifices pour les salarié-es.

### La duplicité du ministre de l'Éducation

Derrière le leurre de la continuité pédagogique et du souci des décrocheur-ses, JM Blanquer a su profiter de la crise sanitaire pour maintenir contre vents et marées son modèle de Baccalauréat (contrôle continu, épreuves intermédiaires) et pour imposer un modèle d'École au rabais. Bien loin d'en renforcer la dimension éducative, sociale et émancipatrice, le Ministre affaiblit la notion de Service Public : il maintient les suppressions de postes décidées pour la rentrée 2020; sous couvert d'une réponse conjoncturelle, avec le dispositif 2S2C, il organise une forme d'externalisation d'enseignements considérés comme non fondamentaux (EPS et enseignements artistiques). En outre, l'enseignement numérique, imposé par les circonstances et plébiscité par certains collègues, est instrumentalisé avec le concours zélé de certains chefs d'établissement, au bénéfice de la politique ministérielle de promotion du numérique éducatif commercial.



## Reprendre confiance

La crise a révélé les failles du système mais aussi sa capacité à maintenir les privilèges des actionnaires et des possédant-es. Elle n'est donc pas un moment magique qui porte en soi le changement et les évolutions démocratiques que nous espérons. En effet, nous avons vu comment la FSU et ses syndicats ont dû intervenir pour protéger les personnels de l'impéritie sanitaire et des dérives managériales.

Tout en poursuivant la défense de tous les salariés du secteur éducatif, nous devons collectivement reprendre confiance dans nos capacités d'analyse et d'action, après l'épreuve du confinement. L'alourdissement de la charge de travail, l'éloignement de nos lieux d'exercice et l'engagement extrême ont émoussé notre sens critique et notre pugnacité. Nous devons donc renouer les liens d'ici la fin de l'année en proposant de nouveau des heures d'information syndicale (en présentiel ou en distanciel) pour tirer le bilan du confinement, pour dénoncer la vacuité du discours ministériel (vacances, colonies apprenantes, école ouverte) et préparer la rentrée dans les établissements.

## Redonner des perspectives

Le Président de la République ayant annoncé le retour obligatoire à l'École à partir du 22 juin, cette préparation ne peut se faire sans tirer le bilan de la période ni sans tracer des perspectives. Il appartient donc aux secrétaires de section et aux militant-es de mettre en débat toute une série de propositions sur la base de différents scénarios sanitaires (situation normale, confinement localisé ou généralisé) pour ne pas revivre l'improvisation généralisée de ces derniers mois.

Au-delà de mesures de rentrée indispensables (annulation des 1200 suppressions de postes, recrutement élargi aux concours), nous devons populariser le maintien de l'horaire global hebdomadaire des élèves et l'exigence de travail en petits groupes, à l'heure où certains présentent comme une panacée l'école à mi-temps complétée d'une bonne louche d'enseignement numérique.

De même, la crise sanitaire a fait apparaître le besoin cruel en CPE, AED, AESH, psychologues de l'EN, infirmières et assistantes sociales. Plus que jamais, la lutte contre les inégalités et le décrochage exige des équipes pluridisciplinaires renforcées et revalorisées.

## Redonner du sens au métier

Concrètement, nous devons imposer au Ministre une révision des programmes : la crise n'a fait qu'en confirmer l'inadaptation que nous dénonçons depuis longtemps. Il faut non seulement des aménagements pour la rentrée prochaine mais aussi une réorientation idéologique ambitieuse visant la réussite de tous les élèves. Cela suppose l'abrogation de la réforme Blanquer et la revitalisation de l'éducation prioritaire.

## Revaloriser nos métiers

Évidemment, tout cela ne sera possible que si nous obtenons les moyens de nos ambitions. Nous devons marteler l'idée que les suppressions de postes dans l'EN sont tout aussi scandaleuses que les fermetures de lits, que les salaires des personnels doivent augmenter au-delà des remerciements de circonstances.

## S'inscrire dans l'avenir

Cependant, les luttes dans l'EN ne pourront réussir que si elles s'inscrivent dans un cadre plus large. Les annonces du Président dimanche 14 juin ne laissent pas de susciter des interrogations : le nouveau modèle économique proposé ne reposera-t-il pas sur un amoindrissement des droits des travailleurs (35 heures, indemnisation etc.) ? Va-t-il s'engager dans une nouvelle étape de décentralisation qui trop souvent équivaut à moins de Service Public par transfert des agents ? Le rapport de la cour des Comptes sur la médecine scolaire, les projets de régionalisation du service d'orientation, tout comme les pistes du Ségur de la santé en sont des signes inquiétants. Autant de sujets de mobilisations sur la question des Services Publics (restauration du paritarisme, abandon de la contractualisation, abrogation de la loi Dussopt).

C'est pourquoi, le SNES-FSU doit relayer sur le terrain les propositions du Plan de sortie de crise signé par 20 organisations, dont la FSU qui a largement contribué à élaborer des propositions pour répondre à la crise sanitaire et sociale, pour refonder la fiscalité et le système financier et pour présenter les moyens d'une reconversion sociale et écologique des activités et des productions.

Concrètement, organisons au plus tôt à la rentrée de larges débats sur ces questions, travaillons à l'unité d'action et, dans le respect de notre indépendance syndicale, établissons des ponts avec les partis politiques qui partagent les objectifs du Plan de sortie de crise.

**Face aux menaces du néolibéralisme résilient, du racisme et de la xénophobie, l'immobilisme n'est pas une option.**

*Jean-Louis Mollard*

## Confinement, état d'urgence,

Blanquer incarne aujourd'hui un projet de déstructuration totale du service public d'éducation. Il en a décrit les grandes lignes (L'école de demain). Une école moderne (réactionnaire) de la confiance (autoritaire), de l'autonomie (du pouvoir hiérarchique renforcé et arbitraire), une école souple (ultra précarisée). Une école libérale (inégalitaire), « hybride » (low cost territorialisée (soumise aux besoins du patronat). Une école de l'excellence (du tri social), républicaine (propagandiste, nationaliste, militariste et sous contrôle), et de la responsabilité (du « démerdez-vous... »). S'appuyant sur ce qui a été réalisé ces dernières années (depuis Sarkozy notamment) Blanquer avançait déjà à pas forcés. Gageons qu'il a accueilli le Covid comme une forme de « divine surprise » : l'occasion de passer un cap dans un contexte de crise multiforme, de profiter du choc pour « changer le paradigme » scolaire.

### L'occasion pour le larron Blanquer ?

L'annonce de Macron (en réalité mensongère, on a l'habitude) d'un retour « à la normale » dans les écoles et collèges à partir du 22 juin est dans ce cadre plutôt une bonne nouvelle. Elle réduit le risque d'une rentrée « choc » en septembre sous prétexte sanitaire, à coups d'enseignement « hybride » et de 2S2C généralisés. Mais les jalons sont posés : par Blanquer ou un.e autre, à coup d'établissements pilotes, d'expérimentations locales, de pressions budgétaires et hiérarchiques, une nouvelle série de missiles va être lancée. Avec hiérarchisation des enseignements, individualisation des « parcours » et numérique tous azimuts. Pour les personnels : disponibilité permanente, autoformation (en distanciel), réduction du présentiel, contrôle à distance, équipement à ses frais, métier vidé. Et pour les élèves, une école du XIXème, saupoudrée d'innovation numérique et de neuro-sciences.

### Crise globale, menaces globales

Crise politique, démocratique (avec un gouvernement d'autant plus autoritaire et violent qu'il est illégitime), crise écologique, crise sociale et économique... C'était déjà pas mal. La crise sanitaire en se sur-ajoutant a servi à la fois de révélateur et de catalyseur. En France, elle a révélé au grand jour la catastrophe des réformes précédentes dans tous les secteurs des services publics. Sous couvert d'un confinement particulièrement autoritaire (oui, « un autre confinement était possible ! »), elle a permis la mise en place d'un nouvel état d'urgence, l'interdiction de toute manifestation, des attaques contre le droit du travail, une fermeture stricte des frontières... Et nous a fait vivre durant deux mois dans un pays où seule la police se déplaçait librement, avec un bilan terrible de 12 personnes mortes suite à des contrôles !

On peut craindre que cette débauche d'autoritarisme et de violence institutionnelle sous couvert « d'union sacrée » ne soit un précédent redoutable en termes de consentement à des mesures liberticides appelées à se multiplier. D'autant qu'à ces privations de nos droits élémentaires s'ajoutent de nouvelles menaces austéritaires contre nos services publics et un nouveau dépeçage des droits du travail. La santé, en lutte depuis un an, se voit offrir des médailles, les postier-es des chocolats. Mais le coût de la crise pour l'État et la Sécu est énorme. Il va continuer à enfler. « L'argent pas magique » va devoir être trouvé quelque part, et l'on se doute que ce gouvernement n'ira pas le chercher de lui-même dans les poches des actionnaires.



**l'école  
émancipée**

# répondre à la stratégie du choc !

## Une autre rentrée était et est possible

Durant toute cette période, le mouvement syndical a d'abord été un tantinet tétanisé... Concentré (à juste titre) sur la mise en place des mesures sanitaires et sur la défense des collègues face à l'arbitraire des chef-fe-s, il a tardé à s'extraire de l'injonction à la « priorité absolue à la santé ». Dans l'éducation, cela a débouché sur deux positionnements problématiques vis-à-vis de la reprise des cours, qui nous ont désarmé :

– Le mot d'ordre du « 11 mai sans nous » s'est développé dans de nombreux réseaux militants. Il s'est appuyé sur les peurs des collègues confronté.e.s à un retour au travail totalement improvisé par un gouvernement d'incapables dans le cadre d'une épidémie encore mal appréhendée. Les mots d'ordre (ne pas y aller : droit de retrait ou grève) se sont révélés déconnectés des réalités de terrain, fantasmant à la fois les décisions gouvernementales et les capacités d'auto-organisation des collègues atomisé-es par le confinement.

– De façon finalement parallèle, le Snes a adopté le point de vue borgne de « la santé avant tout », négociant le renforcement d'un protocole tombé d'en haut en fonction d'intérêts qui étaient tout sauf pédagogiques. Empêchant de fait un retour en classe satisfaisant en termes pédagogiques et humains, ce « protocole » voulu protecteur s'est révélé un outil de management vertical et arbitraire pour des hiérarchies intermédiaires forcées de s'activer follement, d'injonctions contradictoires en annonces confuses.

Dans ce cadre anxiogène et autoritaire, les questions essentielles liées aux objectifs de Blanquer ont été largement effacées de notre communication (et nous avons enfin repris langue avec le ministre, ô joie!) : travail « hybride » (distanciel/présentiel) qui, longtemps maintenu, a offert au ministre un test massif de ses projets numériques tout en accroissant les inégalités entre élèves. Remise en route des établissements sur un mode « obéissez-démerdez-vous » qui a fragilisé les collègues poussé.es à « s'adapter » et accepter tout et n'importe quoi. Plus grave peut-être, nous avons raté l'occasion de ce retour dans les établissements pour mettre en avant nos exigences (du personnel, notamment des agents techniques et de services, tout de suite!), de la liberté pédagogique pour les collègues, du temps de travail collectif pour faire de ce mois de juin un mois d'invention et de revendications plutôt qu'un mois d'atomisation et d'adaptation forcée.

## Crise globale, espoirs de réponse globale !

La rentrée de septembre ne pourra pas être « normale ». Nous n'avons pas gagné de moyens humains pour faire fonctionner les établissements. Beaucoup d'élèves seront fortement impacté.es par les conséquences du confinement, de la discontinuité pédagogique et de la crise économique. Au delà de ce qui nous pend au nez dans le secondaire, la réforme des retraites n'a pas été abandonnée, les collègues du primaire (statut des directeurs et directrices), du supérieur (loi de programmation pluriannuelle de la recherche) sont actuellement attaqué.es. Et plus largement, nous avons à répondre avec le reste du mouvement social à l'urgence d'un changement global.

C'est dans le cadre d'un large et riche collectif syndical et associatif que la F.S.U. a décidé de le faire. Le temps n'est pas au défaitisme, mais bien à construire largement ce « plan de sortie de crise » dont nous avons besoin. S'investir et investir nos collègues dans cette campagne, la lier étroitement aux luttes sociales, voilà des ambitions porteuses d'espoir !

Dévalorisés depuis longtemps, nos métiers ont retrouvé du sens aux yeux du public, comme tous les services publics. A nous d'avancer maintenant des exigences ambitieuses. Les luttes n'ont pas coupé le fil avec « l'avant-Covid », et la combativité des hospitalier.es et du mouvement Black Lives Matter en témoignent. La force de ce dernier, à l'étranger comme en France, est formidablement porteuse d'espoirs. Cette mobilisation massive, jeune, radicale, grandement issue des quartiers populaires, parvient enfin à faire entendre des exigences profondes et fondamentales : refus des discriminations (et pas seulement racistes), droit à la sûreté face à l'État policier et raciste. Comme tous les grands mouvements de ces deux dernières années (Gilets Jaunes, mobilisations écologistes, défense des retraites), il pose de fait lui aussi la question d'un « monde à reconstruire », ensemble et maintenant.

## Mutations intra 2020 :

Le 26 juin, après plusieurs reports, le rectorat doit communiquer les résultats du mouvement intra aux collègues, avec comme seule explication à une affectation ou son absence des informations incomplètes (seules barres départementales...). Donc, impossibilité pour celles et ceux qui ont eu n'ont pas eu satisfaction d'avoir une explication fiable. Suite à la promulgation de la loi de transformation de la Fonction publique le 6 août dernier qui prive les organisations syndicales de leurs compétences en termes de mutation, **ce mouvement est fait dans l'opacité, sans aucune garantie d'absence d'erreurs et de respect de droit de chacun, et donc avec la suspicion de passe-droits.**

La mise en œuvre de cette loi constitue une régression historique et sans précédent : suppression des compétences des CAP, augmentation du recrutement des contractuels, rajout d'une nouvelle sanction d'exclusion de 3 jours pour les personnels, des mutations dans les seules mains de l'administration, fusion des comités techniques et des comités Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail. Ainsi, les agent-es n'ont plus sur beaucoup d'opérations de carrière (mutations, avancement, promotions de grade...) que la possibilité de faire des recours administratifs. Ce principe, utilisé notamment dans l'armée, est un formidable outil de discrimination individuelle et de régression des droits. Chacun-e est renvoyé à des démarches individuelles et par là-même très aléatoires.

Lors de la phase d'affichage de vos voeux et vos barèmes, nombre d'entre vous ont pris attache auprès du SNES-FSU afin de se faire confirmer que l'administration commettait bien une erreur quant au calcul de leur barème. Dans de nombreux cas, l'erreur était bien réelle et n'aurait pas été sans incidence la future mutation. Ainsi une mauvaise lecture de la circulaire, pourtant établie par l'administration elle-même, conduisait cette dernière à refuser des rapprochements de conjoints, à ne pas comptabiliser des enfants, à oublier des bonifications de réintégration ou à commettre des erreurs dans le calcul des années d'ancienneté de poste.

**Fort de son expertise, le SNES-FSU est intervenu en appui des demandes de correction effectuées par les collègues syndiqué.es, ce qui leur a permis d'être rétabli-es dans leurs droits.**

La question qui se pose est de savoir pour une erreur corrigée, combien sont demeurées présentes dans les barèmes de collègues n'ayant pas contacté le SNES-FSU ? En effet contrairement aux années précédentes le SNES-FSU n'a pas pu vérifier l'intégralité du travail effectué par l'administration et des erreurs de barèmes ont pu bénéficier à d'autres et empêcher votre mutation ! **Cette opacité, le SNES-FSU n'a eu de cesse de la dénoncer !**

### **Il vous reste un droit : celui de contester votre affectation !**

Dans cette démarche vous pouvez (et devez) vous faire accompagner et le SNES-FSU sera à vos côtés ! Vos élu-es vous accompagneront dans cette démarche. Contact : par mail à [intra2020@grenoble.snes.edu](mailto:intra2020@grenoble.snes.edu)

### **Recours devant l'administration ou recours devant le juge ?**

Il convient de distinguer les deux types de recours que sont le recours devant l'administration, tel que prévu par les lignes directrices de gestion ministérielles ou académiques et le recours devant le tribunal administratif. Il faut toutefois tenir compte du fait que la contestation devant l'administration a des conséquences sur le dépôt d'un recours devant le TA en terme de calendrier.

### **Que disent les lignes directrices de gestion ministérielles et leur déclinaison académique ?**

L'article 14 bis de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 prévoit que « Les agents peuvent choisir un représentant désigné par l'organisation syndicale représentative de leur choix pour les assister dans l'exercice des recours administratifs contre les décisions individuelles défavorables. »

Les LDG académiques précisent que « *Les services restent à disposition pour apporter tous les éléments d'explication de la décision. Les voies et délais de recours de droit commun sont ouverts en cas de contestation. Ils sont portés à la connaissance des agents à l'occasion de la notification de la décision. (...) Le refus de mutation ne donne pas lieu à l'envoi d'une décision nominative motivée. Cependant, dans le cadre d'un éventuel recours administratif formé sur les décisions individuelles défavorables prises en application de l'article 60 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984, les personnels peuvent choisir un représentant désigné par une organisation syndicale représentative de leur choix pour les assister.* »



## premier mouvement sans vos élu·es

Pour l'administration, seul·es peuvent déposer un recours administratif les participant·es qui n'ont pas obtenu de mutation et ceux affectés en extension. Nous avons dénoncé cette limitation imposée par l'administration des situations pour lesquelles nous pouvons assister les collègues. Cette disposition nous interdit d'assister les collègues qui obtiennent un vœu de rang inférieur au V1. Cette disposition est conforme aux LDG, mais, en cela, les LDG vont au-delà de ce qui est dit dans la loi de transformation de la FP.

**Il est essentiel que l'administration motive sa décision et informe les collègues des raisons de leur mutation. Le SNES-FSU revendique pour les collègues la possibilité de se faire assister pour tous les recours !**

Enfin, le recours devant l'administration ne pourra pas forcément être suivi d'un recours devant le TA, afin d'éviter que le recours soit jugé « abusif ».

**Avant toute démarche, contactez-nous : [intra2020@grenoble.snes.edu](mailto:intra2020@grenoble.snes.edu)  
Il est important que vous soyez conseillé·es en fonction de votre situation.**

### **Quelles démarches peuvent être entreprises et dans quels délais ?**

Attention ! Dès lors que la démarche de recours est engagée les délais courent ! Les maîtres mots seront donc conseils et patience ! Ne commencez aucune démarche sans avoir pris attache du SNES-FSU en amont ! Prendre le temps, ce n'est pas en perdre !

Dès connaissance de votre résultat, vous avez 2 mois pour contester la décision. Le courrier de contestation en AR doit arriver à l'administration le 25/08/2020 au plus tard. L'administration a deux mois pour répondre après la réception de ce courrier de contestation.

Le rectorat va examiner les retours le plus tôt possible. Il est donc important de contacter le SNES-FSU dès cette fin juin et de fournir les informations sur votre situation.

### **Qu'est ce qui peut faire l'objet d'un recours ?**

Ce qui peut faire l'objet d'un recours, c'est une décision. Le barème pourrait être considéré comme une mesure préparatoire et non comme une décision. Mais dès lors que la décision serait négative suite à un barème erroné (bonifications manquantes, RC refusé...), un recours pourrait être déposé contre l'ensemble du processus. Le recours devant l'administration se fait sur le résultat du mouvement.

L'administration limite les situations ouvrant droit au dépôt d'un recours aux participants titulaires n'ayant pas obtenu de mutation et aux stagiaires affectés en extension. Néanmoins, si vous n'avez pas obtenu votre vœu 1 vous êtes en droit de déposer un recours auprès du rectorat afin d'obtenir des explications.

### **Quels résultats ? Réaffectation ? Affectation provisoire ?**

Le rectorat envisage toutes les possibilités. Les années précédentes, les collègues formulaient à l'issue de leur résultat une demande d'affectation provisoire à l'année (AFA) pour demander la révision de celui-ci. Le rectorat, au vu de la situation, décidait au compte gouttes, de quelques AFA. Lors de la phase INTER, le ministère a procédé simultanément à des modifications d'affectation (ce qui revient à affecter en plus dans une académie) et à des AFA.

Au niveau académique, la situation est plus complexe car le rectorat n'envisage pas de muter deux collègues sur un même poste ! Donc, deux options se profilent :

- ou bien le rectorat procède à une optimisation du mouvement et donc à ne léser personne ;
- ou bien le rectorat procède à des AFA avec la question du maintien des points qui restent fondamentaux pour une future mutation.

Il est donc important de contester son affectation le plus tôt possible.

Le rectorat s'est engagé à organiser des bilatérales avec les syndicats pour examiner les recours. Il est donc indispensable de vous faire représenter par le SNES-FSU pour obtenir satisfaction.

**Il est essentiel de contacter le SNES-FSU pour être accompagné·e afin d'obtenir les informations sur votre résultat et le contester si besoin !**

**SNES-FSU Grenoble  
6, avenue Marie Reynoard  
38100 Grenoble**

**Tél. : 04.76.62.83.30  
Mél : [s3gre@snes.edu](mailto:s3gre@snes.edu)**

**Site internet :  
[grenoble.snes.edu](http://grenoble.snes.edu)**

**[www.facebook.com/  
SNESFSUGrenoble/](http://www.facebook.com/SNESFSUGrenoble/)**

## Retraité·e : rester solidaire et syndiqué·e

*La retraite arrive dans des conditions particulièrement éprouvantes de fatigue, de tension sans exclure les risques pour la santé. Comme le SNES-FSU défend les personnels dans l'exercice du métier, il continue à le faire pour les retraité·e-s, qui peuvent lui conserver leur confiance par leur adhésion.*

Ce sera toujours dans la solidarité préservée, quand on est plus isolé·e, pour défendre une retraite que la politique menée contre les retraité·e-s a beaucoup dégradée. Le pouvoir n'épargne rien aux personnes retraitées ni le mépris, ni les discriminations, ni les ponctions injustes. Ravalées au rôle de « variables d'ajustement » des comptes publics, elles servent à compenser une partie des cadeaux fiscaux qui exonèrent du « ruissellement » les grosses fortunes.

Avec le SNES-FSU, les retraité·e-s refusent donc de laisser piétiner leur vie et les années de travail dont la retraite est l'aboutissement.

Du fait de préoccupations plus présentes chez les retraité·e-s (coût et accès aux soins, désertification des services publics, conditions de fonctionnement des EHPAD et des services à domicile...), l'horizon syndical s'ouvre aussi sur des questions que les actifs ont moins le temps de traiter comme le financement de la Sécurité sociale, celui de l'aide à l'autonomie qui n'a pas d'âge, etc.

Interpellations des pouvoirs publics et actions continues se mènent, tant au niveau départemental que national, de manière unitaire grâce au front de neuf organisations qui leur donne plus de poids.

Syndiqué·e-s à part entière, les retraité·e-s restent engagé·e-s dans l'action auprès des actifs ou en sont solidaires. Quand les premières mesures d'un pouvoir résolument autoritaire ne marquent pas de rupture avec une politique néolibérale condamnée par la crise, les retraité·e-s répondent présent·e-s à l'appel de la FSU et de nombreux signataires pour participer à la contre-offensive pour construire « le monde d'après ».

Par les solidarités actives préservées, continuer avec le SNES-FSU signe la volonté de défendre le droit social qu'est la retraite et de rendre d'autres choix possibles.

Les sections départementales du SNES et de la FSU pourront vous mettre en relation avec votre section de retraités du SNES et votre SFR départementale. Le SNES a acté la continuité du lien actifs-retraités. C'est une réalité dans l'académie de Grenoble qui se concrétise notamment par l'organisation annuelle d'un colloque actifs/retraité-es, autour d'un thème transversal qui permet la réflexion commune, sous des angles complémentaires.

## Stagiaires rentrée 2020, des conditions épiques !

C'est une entrée dans le métier bien difficile pour nos futur-es collègues. Après un calendrier des épreuves complètement bouleversé ces derniers mois et des incertitudes liées à une communication ministérielle hasardeuse, le plus grand flou règne encore sur la question des affectations en stage à l'heure où nous écrivons ces lignes.

La situation est particulièrement difficile pour les candidat·es aux concours internes. Après avoir annoncé un report des oraux d'admission en septembre, le ministère décide finalement de retenir les seuls écrits pour sélectionner les candidat·es admis·es. Énorme déception et injustice pour certain·es collègues qui préparent, parfois depuis des années, ces concours. Les syndicats de la FSU continuent de demander un collectif budgétaire afin que la totalité des admissibles soient admi·es, seule mesure juste en faveur de personnels qui n'ont connu ni revalorisation ni plan de titularisation depuis de nombreuses années, seule mesure pertinente tant les besoins en personnels enseignants sont criants.

Dans ces conditions l'accompagnement et l'accueil de nos futur-es collègues par le SNES-FSU est plus que jamais essentiel. Au SNES-FSU Grenoble, nous tiendrons comme chaque année une permanence pour les mails durant tout l'été. Pour toute question, une adresse à communiquer largement : [stagiaire@grenoble.snes.edu](mailto:stagiaire@grenoble.snes.edu)

### Calendrier et modalités d'affectation des lauréats de concours

**La période de redescence des affectations en académie est également décalée et les stagiaires risquent de connaître leur lieu de stage très tardivement.** À Grenoble, le rectorat devra publier sa note de service sur son site et annoncer les conditions d'accueil et de pré-rentrée des stagiaires.

Depuis des années nous suivons les collègues stagiaires pendant cette période très stressante et compliquée. Il est à craindre que cela soit pire cette année avec des affectations dans la précipitation et la difficulté de trouver des interlocuteurs durant les congés d'été. Les demandes de révisions d'affectation ne sont même plus prévues dans la note de service ministérielle !

**Pour toutes ces raisons un seul conseil à donner : contacter le SNES-FSU**

Dans les établissements et dès la rentrée, pensez à guider les stagiaires, à recueillir et nous transmettre leurs adresses mails afin qu'ils reçoivent les informations importantes pour leur année.

## Les mots croisés de Jacques Agnès

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
I																
II																
III																
IV																
V																
VI																
VII																
VIII																
IX																
X																
XI																
XII																
XIII																
XIV																
XV																
XVI																

### Horizontalement.

**I.** Augmenter celles des travailleurs et non celles des rentiers. N'est donc plus à boire. **II.** Leur chant célèbre la Liberté. Ile verte. **III.** En Bourgogne. Hétaïre. **IV.** Est britannique. Dans l'Orne. Dans le Grésivaudan et tout autour. **V.** Prépare de futures récoltes. Œuvre de Croizat, en bref. Onze dans la Région. Personnel sujet. **VI.** La période devrait permettre de renouveler et intensifier l'argumentaire pour leur défense et leur promotion (deux mots). **VII.** Trouva à redire. Sans concessions. **VIII.** Personnel complément. La gauche à Westminster. Courant de pensée. Postérieur. **IX** Naturel. L'habit qui fait le moine. Devenue DSDEN. **X.** Sur l'almanach ou certaines plaques. Grecque. Talismans. **XI.** Sculpteur classique. Apaisé. **XII.** Avant Paulo. Premières gorgées de nectar. Fin de flirt. **XIII.** Répondait peut-être à une prière. Il sortait en aspirant. **XIV.** Leur poids augmente avec le temps. Hisser et tendre. Wallone. **XV.** Enfant d'un autre siècle. Berné. Emilienne. **XVI.** Lac lombard. Plus appréciés des élèves que de leur ministre.

### Verticalement.

**1.** Enchantement ou rapt. Jeu de cartes. **2.** Géographe anarchiste naturaliste. Sans effets. **3.** Six ans avant Hastings. Participe en bref au programme commun. De préférence celle des effectifs que du pouvoir d'achat. **4.** Elise et Einar en bref. Plus que jamais nécessaire. Tellement anglais. **5.** En bref, armes spéciales. Lieu de recherche au paléolithique comme sur internet. Promoteur de l'éducation des filles. **6.** Types de héros. Figure emblématique à Denain comme dans tout le bassin minier. **7.** Blonde vénitienne ou argousine. Succès musical et groupe des années quatre-vingt-dix. **8.** Attaque. Station catalane. **9.** Chef. Il est gonflé. **10.** Déesse du puzzle. Organe féminin. Sujet familial. **11.** Tour nippon. Personnage de Schnitzler ou adjectif de Clooney. Tas de sable. **12.** Ses dragons ont traversé le Rhin et ses vers « le cœur innombrable ». La fin de la dictée. Ile verte. **13.** Préposition privative. Courroux ancien. Formation instrumentale. A l'oreille, un prénom flaubertien. **14.** Fleuve normand. Autorité de régulation. Le lieu des vraies expériences. **15.** A statistiquement deux fois plus de chances de ne pas passer la soirée seul. Pris pour réduire. Réfutant. Bref explosif. **16.** Corrézienne. Interruption de flux. Cet anglais.

# #PLUS JAMAIS ÇA !

# #UN MONDE À RECONSTRUIRE

## 1. LES CONDITIONS POUR UN DÉCONFINEMENT ASSURANT LA SÉCURITÉ SANITAIRE, LA DÉMOCRATIE ET LES DROITS FONDAMENTAUX

### Objectif 1 : Garantir à toutes et tous les mesures de protection et de prévention

- Mesure 1 : La gratuité des masques et l'accès aux tests pour toutes et tous
- Mesure 2 : Un plan d'urgence pour l'hôpital public
- Mesure 3 : Un plan contre les violences faites aux femmes

### Objectif 2 : Assurer la sécurité sanitaire en renforçant les droits démocratiques et individuels

- Mesure 5 : La levée de l'État d'urgence sanitaire
- Mesure 7 : Pour les droits des femmes et contre le sexisme

## 2. RÉPONDRE À LA CRISE SOCIALE, ICI ET AILLEURS

### Objectif 3 : Du travail pour toutes et tous

- Mesure 9 : Hausse des salaires
- Mesure 11 : La réduction et le partage du temps de travail

### Objectif 4 : Garantir la satisfaction des besoins essentiels

- Mesure 15 : Pour un droit garanti au revenu et à la protection sociale pour toutes et tous
- Mesure 16 : Pour l'accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous
- Mesure 17 : Pour l'accès et le droit au logement de qualité pour toutes et tous

### Objectif 5 : Pour une réelle solidarité internationale

- Mesure 18 : Engager des annulations de dettes des pays les plus pauvres
- Mesure 20 : La mutualisation des savoirs et des brevets pour garantir l'accès mondial à l'innovation et la coopération sur les biens médicaux

## 3. L'« ARGENT MAGIQUE » EXISTE : IL SUFFIT D'ALLER LE CHERCHER AU BON ENDROIT

### Objectif 6 : Reprendre le contrôle sur le monde de la finance et la dette publique

- Mesure 23 : Réguler les activités bancaires

### Objectif 7 : Plus de justice fiscale

- Mesure 24 : Pour une imposition plus juste et progressive des revenus et du patrimoine
- Mesure 25 : Lutter efficacement contre la fraude et l'évasion fiscale
- Mesure 26 : Renforcer la taxation des transactions financières

## 4. POUR UNE RECONVERSION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE DES ACTIVITÉS

### Objectif 8 : Accompagner durablement la reconversion

- Mesure 29 : L'arrêt des soutiens publics aux acteurs polluants
- Mesure 30 : Accompagner la reconversion via des systèmes de formation et d'enseignement-recherche renouvelés

### Objectif 9 : Transformer nos modes de production, de mobilités et de consommation

- Mesure 32 : Repenser les mobilités
- Mesure 34 : Un plan de transition sociale et écologique de l'agriculture et de l'alimentation

### Extraits du plan de sortie de crise à l'initiative de

Action Aid, Alternatiba, ANV-COP 21, Attac, CGT, Confédération paysanne, Convergence nationale des services publics, Droit Au Logement, Fondation Copernic, FSU, Greenpeace France, Notre Affaire à Tous, Les Amis de la Terre, Oxfam, Reclaim Finance, Solidaires, UNEF, UNL, Youth for Climate France, 350.org

**RETROUVER L'ENSEMBLE DES MESURES ET LE DÉTAILS DES PROPOSITIONS SUR [fsu.fr](https://fsu.fr)**